

Le but de ce programme est de répondre à une demande spécifique. Les contenus seront développés sur la base des informations internes à l'établissement

Public Concerné

Tout salarié de l'entreprise désirant être sensibilisé aux premiers gestes de secours en cas d'accident du travail

Objectifs

Intervenir face à une situation d'accident
Améliorer l'efficacité des secours à la victime d'accident

Qualification Intervenant(e)(s)

Moniteur habilité par l'INRS

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances théoriques, mise en situation pratique

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Présentation de la « chaîne de survie »

La protection de la victime

L'alerte – Appel aux secours

La reconnaissance d'un arrêt cardiaque :

Théorie

Pratique

La victime est inconsciente :

Position latérale de sécurité

La victime est inconsciente et ne respire plus :

Réanimation cardio-pulmonaire associée à une défibrillation automatisée

Cas particuliers

Objectifs Pédagogiques

Sensibiliser le salarié à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur semi ou entièrement automatique

Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en situation pratique avec un DAE

Delivrance d'une attestation de formation conformément à la réglementation de la FCP

Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Effectif

Groupe de 4 à 8 personnes